

QUESTION ÉCRITE E-3947/08
posée par Simon Busuttil (PPE-DE)
à la Commission

Objet: Non-ressortissants de Malte titulaires d'une carte d'identité délivrée par les autorités maltaises et voyageant dans l'espace Schengen

Certaines personnes, non ressortissantes de Malte mais y résidant, détiennent une carte d'identité délivrée par les autorités maltaises portant au verso la mention "N'est pas valide pour voyager". La Commission peut-elle confirmer si ces personnes peuvent utiliser ces cartes à titre de moyen d'identification lorsqu'elles voyagent au sein de l'espace Schengen?